

### **Monsieur Thierry BEZER, journaliste**

Monsieur le Maire, Monsieur le Député Maire et Président du GIP, Mesdames et Messieurs bonjour et merci d'avoir été si nombreux à répondre présent à cette réunion d'information et de travail sur l'évolution du GIP des Calanques de Marseille à Cassis vers un parc national périurbain, ce qui est d'ailleurs son évolution logique prévue dans l'article 2 du GIP.

Les choses vont se dérouler de la façon suivante : trois tables rondes et deux ateliers de travail avec l'idée, et c'est fondamental, que vous puissiez poser toutes les questions à nos intervenants qui seront disponibles pour y répondre. Il faut que ce soit interactif, c'est important.

## **Ouverture**

### **Mot d'accueil : Monsieur Jean-Pierre TEISSEIRE, Maire de Cassis**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les élus, Madame la représentante du Maire de Marseille, Madame GAMERRE.

Beaucoup d'invités et de personnalités ne sont pas encore arrivés et je ne vais pas leur faire l'affront de les citer alors qu'ils ne sont pas là. On les accueillera au cours de la journée. Inutile de vous dire que Cassis est très fière d'accueillir ce colloque sur la création du Parc National des Calanques.

Nous sommes ici, comme le disait Mistral, entre les roches rousses du Cap Canaille et les roches blanches des Calanques, ce massif extraordinaire surgit des flots et je crois que chacun de vous arrive ici avec au cœur la passion des Calanques et à l'esprit la réflexion et des idées pour faire en sorte que ce massif qui nous vient de la nuit des temps, nous puissions le transmettre à nos enfants qui en profiteront longtemps.

Vous avez vu, pour ceux qui sont arrivés en voiture, qu'arriver à Cassis n'est pas facile, il vaut mieux arriver par mer que par terre et je dis souvent à mes amis marseillais qui ne le savent pas, que les phocéens qui ont créé Marseille, sont d'abord passés par Cassis mais n'y sont pas restés.

Enfin, entre Marseille et Cassis c'est une grande histoire de passion et nous avons la chance extraordinaire à Cassis, d'avoir ce lien avec Marseille qui est en même temps une protection. A Cassis, on ne risque rien, il y a un massif qui maintenant est classé et qui grâce à vous, va devenir un parc national, l'avenir de notre proximité est assuré.

Je vous souhaite une très bonne journée de travail à laquelle je participerai avec Guy TEISSIER et avec tous les élus qui sont là. L'enjeu est d'importance et nous allons poser le premier geste, un statut qui j'espère va se développer et qui en quelque sorte, aura déjà été un peu expérimenté grâce à l'expérience faite au sein du GIP sous la présidence de Guy TEISSIER et, avec la collaboration et la participation du Conseil Général.

Renaud MUSELIER ne peut pas être là ce matin. Les amis de la région, toutes les Collectivités et, je ne veux pas les oublier parce que ce sont eux qui nous poussent, tous les présidents d'associations, le Président de l'Association des Plaisanciers, le Club Alpin Français et les représentants des propriétaires, très vigilants sur la gestion de ce massif qui leur appartient et qu'en fait ils partagent avec tout le monde, sont présents.

C'est le propre des Calanques, que d'être un espace de liberté, de partage et de responsabilité. A vous de montrer ce matin que vous savez l'exercer.

### **Allocution d'ouverture : Monsieur Guy TEISSIER, Président du GIP des Calanques de Marseille à Cassis, Député Maire du 5ème secteur de Marseille**

Monsieur le Maire de Cassis, hier j'étais à Paris, aujourd'hui je suis à Cassis et je considère donc que j'ai tout vu. C'est un proverbe qui peut fonctionner avec le miracle de l'aviation. Merci de nous recevoir dans ta bonne ville. Tu as raison de dire que l'histoire de nos communes est entremêlée depuis la nuit des temps mais il est vrai que finalement les choses sont bien faites parce qu'entre cette mégapole qu'est Marseille et cette ville balnéaire si appréciée et si convoitée, il y a cette immense cathédrale de pierre qui nous sépare et qui nous unis.

Cette cathédrale est exceptionnelle, elle est unique, autant de qualificatifs souvent employés à propos de ce site merveilleux des Calanques, massif rocheux et escarpé qui relie la baie de Marseille à celle de Cassis.

Elle a été encensée par de nombreux poètes, tu as bien voulu citer Mistral mais on pourrait également citer celui qui fut pour moi un grand guide au sens le plus spirituel du terme, Gaston REBUFFAT.

Le site des Calanques est unique à bien des égards, la flore des Calanques représente un intérêt botanique de premier ordre puisque un cinquième des espèces connues en France a pu être recensées dans le massif. Certaines sont extrêmement rares, voire uniques telle l'herbe à Gouffé qui ne pousse que dans les éboulis de calcaire de nos Calanques.

La faune des Calanques marque un intérêt scientifique remarquable. Rappelons à titre indicatif que les ornithologues ont recensé vingt cinq espèces protégées parmi lesquelles l'aigle de Bonelli et le martinet pâle.

La mer constitue une part essentielle du paysage des Calanques qui selon les experts est un concentré de biotopes typiques des fonds méditerranéens. On y retrouve des espèces comme l'herbier de posidonie, la grande nacre, le mérrou et bien entendu le corail rouge.

Les Calanques renferment également des témoignages historiques précieux à l'image des grottes préhistoriques Cosquer, dont les peintures rupestres sont souvent comparées à celles de Lascaux.

Face à tant de richesses que durant cette matinée, les scientifiques du Conseil Scientifique et Pédagogique du GIP viendront nous faire partager, nous devons être tous conscients qu'il existe des problématiques spécifiques au massif des Calanques et c'est cette prise de conscience, cette prise de responsabilité qui est commune, partagée, éloignée de tout esprit de polémique, qui doit nous amener à réfléchir ensemble aux solutions durables les mieux adaptées pour préserver ce site magnifique et permettre aux générations futures d'apprécier et de jouir de cette majestueuse cathédrale de pierre.

Cela, et c'est tout le sens que nous donnons à ce colloque, souhaité et approuvé dans son principe par tous les membres du GIP des Calanques de Marseille à Cassis malgré les problématiques qui sont nombreuses, d'origines multiples et apparemment inconciliables, dans une perspective de protection raisonnée au sens où la législation actuelle l'entend.

La première originalité du site réside dans l'interpénétration des milieux urbains et du milieu naturel. En effet, les Calanques ne se trouvent qu'à quelques dizaines de minutes du centre de la deuxième ville de France. Peu d'agglomérations en France, pour ne pas dire en Europe peuvent profiter d'une telle proximité avec un espace naturel aussi sauvage.

Pour autant, force est de constater que ce qui apparaît tout d'abord comme une chance indéniable pour les citoyens désireux de se ressourcer est également source de menaces pour la préservation des sites.

En effet, cette configuration géographique à bien des égards originale favorise indéniablement l'augmentation de la fréquentation du site du fait de sa facilité d'accès.

Avec plus d'un million de visiteurs par an, le massif des Calanques fait partie des sites les plus visités en France.

La seconde problématique à prendre en compte est l'aspect foncier puisque les quelques 5 500 hectares des Calanques se divisent en une multitude de propriétaires publics ou privés avec autant d'incohérences dans la gestion globale du massif.

Enfin, les Calanques sont le lieu de très nombreux usages aussi bien terrestres que marins, randonnée, escalade, chasse, pêche, plaisance et plongée.

Cette multiplication des activités, peut déboucher sur des conflits ponctuels qu'il est nécessaire de mieux gérer et de gérer au mieux.

Vous le savez, la réponse dans un premier temps a été de créer le Groupement d'Intérêt Public afin d'animer et de coordonner les actions de protection et de gestion en vue de préserver la nature exceptionnelle du site classé des Calanques.

Je vous lis dans l'in extenso l'article deux, alinéa un de la Convention Constitutive. C'est ainsi, que depuis 1999, avec les moyens juridiques et financiers qui sont les siens, forcément limités et dépendants des bonnes volontés des partenaires institutionnels, le GIP a pu mener des actions de sensibilisation et de surveillance.

Avec les patrouilles vertes qui ont pour but de surveiller, d'informer et surtout de prévenir tous les risques. Je pense à cet instant à ce véritable cancer que constituent les incendies, mais aussi et c'est récent, avec les patrouilles bleues, mises en place grâce à la collaboration fructueuse nouée avec la ville de Marseille et notamment avec notre collègue France GAMERRE ici présente.

Le GIP a également permis de mettre en place une charte de bonne conduite visant à rendre collectivement responsables les usagers face à la problématique de la sécurité de chacun et du respect de l'environnement. Il a aussi contribué à la mise en place de règles de gestion communes.

Ainsi, en matière de randonnée pédestre, le relevé sur système d'informations géographiques a permis de classer les sentiers par niveaux de risques, par difficultés et d'élaborer un schéma de circuits de randonnées respectueux du milieu naturel.

Egalement, suite au recensement exhaustif des voies d'escalade, le GIP a établi des propositions de conventions entre les différents acteurs du massif pour l'équipement et l'entretien des voies.

Il a lancé une réflexion sur les interactions entre la pratique de l'escalade et la faune et la flore. Sans parler de l'harmonisation des connaissances en matière de pratiques de la chasse. D'ailleurs à ce sujet, les problèmes de gestion sont en cours d'examen sur quatre thèmes, la garenne à lapins et les lièvres, la conduite de la végétation, la population des sangliers et ses répercussions, vous savez que les sangliers descendent de plus en plus vers les villes pour s'y nourrir et enfin, l'ouverture des milieux aux débroussailliers.

Le GIP a été désigné comme opérateur Natura 2000 pour une meilleure connaissance des milieux naturels. C'est ainsi que des inventaires ont été faits sur les habitats et certaines espèces animales, mais aussi sur les activités humaines ou encore sur l'ensemble du foncier du massif, parcelle par parcelle.

Comme vous avez pu le constater, le GIP et son personnel ont accompli en six ans un travail remarquable que jusque là personne n'avait réalisé dans le cadre d'une gestion globale du massif.

C'est pour moi une grande satisfaction car ce travail de tous les instants, parfois ingrat, toujours passionnant, a permis à mes yeux deux choses essentielles, un dialogue renoué et un sens de la responsabilité partagée. Alors que depuis des décennies on a vécu au rythme des incantations, des projets d'intention et des oppositions de toutes natures, en une petite dizaine d'années nous avons su renoué le fil du dialogue entre l'ensemble des acteurs du massif dont vous faites partie pour la plupart et dont les intérêts sont souvent antagonistes mais qui ont compris toute l'intérêt qu'il y avait à relever ce défi.

Qu'il me soit permis à cet instant de toutes et tous vous remercier pour le travail qui a été accompli et pour le sens de la responsabilité partagée qui vous a animé. Je remercie aussi tous les partenaires de cette journée sans qui ce colloque n'aurait pu se tenir et encore merci Monsieur le Maire de nous recevoir.

Deuxièmement, une dynamique en faveur du parc national. Le plus important sans doute est que petit à petit nous sommes parvenus à créer une dynamique pour travailler à la création d'une structure pérenne de type parc national.

A ce jour, toujours conformément à l'article 2 de la convention constitutive nous avons mis en place les conditions nécessaires et indispensables pour présenter un projet sérieux, viable et suscitant l'adhésion du plus grand nombre.

Aujourd'hui je suis en mesure de vous indiquer que le GIP, sur la base du travail accompli, des études réalisées dont je vous ai parlé, de la concertation menée sur les usages pourra déposer à la rentrée le document d'objectifs, préalable nécessaire et indispensable à la création d'un parc national et nous sommes les premiers en France à avoir réussi à finaliser un travail de cette importance et de cette qualité; quel que soit l'état des travaux du parlement relatif au projet de loi sur les parcs, les choses étant bien différenciées.

Mesdames et Messieurs, cette journée j'ai voulu la dédier à un grand amoureux des Calanques, un homme qui y a consacré une grande part de sa vie, Monsieur Paul ROUAIX,

ardent défenseur de la cause des Calanques, que se soit à la tête du très ancien Club des Excursionnistes Marseillais ou par la suite à l'intérieur du COSINA..je crois que son fils est d'ailleurs parmi nous en cet instant, acteur déterminé et déterminant avec d'autres pour le classement du site en 1975.

Notre action s'inscrit dans cette démarche de désintéressement total et d'unique amour de ce territoire hors normes. Elle doit être pour nous tous l'opportunité de prendre le temps d'analyser, preuves scientifiques à l'appui, la formidable richesse du massif des Calanques. Elle doit être aussi l'occasion de faire prendre conscience, et nous comptons sur nos amis de la presse pour cela, que faute de réactions, des menaces réelles, sérieuses pèsent de manière irrémédiable sur le devenir de nos Calanques.

C'est tout l'enjeu des ateliers du début de l'après midi sur les incendies, la surfréquentation ou encore la pollution marine.

.Enfin, elle doit se conclure, tel est mon souhait, par un engagement fort de tous les partenaires du massif en faveur de la création d'un parc national, laissant au vestiaire les postures politiciennes et tacticiennes qui souvent par le passé ont handicapé les Calanques dans sa recherche d'une solution durable.

Je ne dis pas que tout est acquit. Ce projet de parc nous devons le construire ensemble avec les populations concernées pour qu'il soit le plus largement soutenu.

Le moment est venu me semble t'il, de faire partager le fruit du travail réalisé jusqu'à présent en interne au sein du GIP. Ce colloque est la première étape pour atteindre notre objectif certes ambitieux mais néanmoins indispensable.

En effet, quel plus beau défi que de créer aux portes de la deuxième ville de France et de la troisième ville, et c'est Cassis..., le premier Parc National Périurbain de France. Aussi à vous tous je dis bon travail.

Je voudrais saluer l'arrivée de Jacky GERARD qui vient de se joindre à nous. Il est au Conseil Général des Bouches du Rhône et représente le Président GUERINI. J'ai vu arriver également Monsieur Didier GARNIER du Conseil Général des Bouches du Rhône. Soyez les bienvenus.